



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Projet pilote retenu dans le cadre de l'appel à projets "Accompagnement à l'autonomie en santé"

- arrêté du 28 novembre 2016, en application de l'article 92 -

CENTRE VAL DE LOIRE

Titre du projet : Équipe Mobile Pédagogique de Prévention et de Soutien aux Personnes souffrant de Maladie Chronique ou en situation à risques

Structure porteuse : APLEAT (Association Pour L'Écoute et l'accueil en Addictologie et Toxicomanies)

L'objectif principal est de mobiliser et renforcer les capacités propres de l'individu pour qu'il acquière l'autonomie nécessaire à la préservation et/ou l'amélioration de sa santé à l'aide d'un outil à distance (e-santé) notamment pour les personnes isolées (géographiquement ou socialement). Il s'agit de développer et d'utiliser une application informatique interactive de suivi des habitudes de vie afin d'accompagner des personnes exposées au risque de maladies chroniques ou déjà atteintes.

L'outil informatique constituera un instrument supplémentaire au service des usagers et d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels, qui les accompagnent vers l'autonomie en santé dans le cadre du suivi du projet personnalisé.

Les objectifs opérationnels se déclinent de la façon suivante :

- Concevoir et développer à partir d'une approche pluridisciplinaire un outil informatique pédagogique et didactique. Cette application numérique utilisable sur tablette, mobile et ordinateur sera proposée à l'utilisateur par un professionnel médico-psycho-social avec pour objectif de l'accompagner, le soutenir et le motiver dans la gestion de sa vie quotidienne.
- Améliorer un accompagnement médico-psycho-social mettant en œuvre des actions d'information, d'éducation, de conseil et de soutien pour l'accès aux droits et aux prestations et l'acquisition/amélioration de l'autonomie en santé.

La démarche 'd'aller-vers' les publics sous tendue dans cette application innovante cherche également à éviter les ruptures de parcours. Pour ce, l'équipe proposera des rencontres sur la thématique de la santé, de l'estime de soi, de la confiance en soi, de la gestion du stress et délivrera des informations diverses ciblées selon le profil des participants (dépistages/vaccination, topologie de certaines maladies, traitements, produits, IST, présentation des dispositifs existants en matière de santé et de droits sociaux, etc.). Ces interventions sont un enjeu majeur de la prise en charge globale.

Le public visé est celui que l'APLEAT a l'habitude d'accueillir et d'accompagner :

- Personnes souffrant de maladies chroniques

Directement concernés, le public reçu à l'APLEAT dans le dispositif d'Appartement de Coordination Thérapeutique toutes maladies chroniques confondues, peut à la sortie du dispositif connaître solitude et difficultés d'ordre social ou familial, tout comme leur santé nécessite un continuum d'attention et d'autogestion. Le lien établi avec l'APLEAT est souvent sollicité et les moyens manquent pour répondre aux besoins et à la mobilisation durable de leurs compétences. Cette application est une réponse possible à nombre de situations.

- Usagers de substances licites et illicites (alcool, substances psycho actives...).

En effet, de par son mode de vie (pratiques à risques, environnement défavorable, isolement géographique, précarité...), le public reçu à l'APLEAT constitue une population particulièrement exposée aux risques de contracter et /ou de développer des maladies chroniques.

Le territoire d'action du projet est situé à Orléans et son agglomération, les zones semi-rurales et rurales de Pithiviers, Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau, Meung-sur-Loire, Beaugency et Sully sur Loire, dans le but de réduire les inégalités sociales et territoriales en santé. Ce choix de zone est une première étape pour faciliter une certaine rigueur dans la mise en œuvre et l'évaluation de l'outil dans toutes ses dimensions. Après évaluation, au cours des cinq années du projet et à son terme, son déploiement aux départements de la Région Centre Val de Loire est prévu. Avec la mention du logo de l'APLEAT, il sera ensuite disponible de manière universelle.

L'évaluation de l'efficacité de la mise en place d'un outil informatique accompagné d'un suivi psycho-social pour renforcer l'autonomie de l'utilisateur face à la maladie se fera en deux étapes :

1. La première **étape de co-construction de l'outil informatique appuyée par un Comité de Pilotage** aura comme objectif d'évaluer l'application informatique. Il s'agit dans un premier temps d'interroger les utilisateurs (β -testeurs) sur l'ergonomie de l'application, sa clarté et sa facilité d'utilisation. Cette étape dite de β -testing permettra de proposer une version 1.0 de l'application.

2. La deuxième étape consistera en la diffusion de l'application auprès de plusieurs groupes en suivant l'approche des « Essais Randomisés Contrôlés » (ERC). Nous utiliserons un plan d'étude factoriel i.e., chaque participant sera randomisé aléatoirement et recevra une certaine combinaison d'intervention. Il s'agira, dans cette étape, d'évaluer l'impact de l'application sur la mobilisation des capacités propres de l'individu afin qu'il soit acteur de la préservation et/ou de l'amélioration de sa santé.

L'analyse statistique se fera comme suit :

(i) avant l'utilisation de l'outil informatique un questionnaire à choix multiples sera rempli par les futurs utilisateurs. Le questionnaire portera sur l'état animique, l'état physique de l'utilisateur et son mode de vie (habitudes alimentaires, consommations de produits, absence/présence d'un entourage, sport...). Les réponses aux questions posées seront associées à un score allant de 1 à 4.

(ii) à la fin du suivi l'utilisateur répondra au même questionnaire.

La comparaison des deux questionnaires remplis avant et après l'utilisation de l'outil permettra d'en évaluer l'impact. La comparaison se fera par la méthode statistique des ANOVA en mesures répétées, afin de prendre en compte l'absence d'indépendance entre les deux jeux de réponses. L'analyse se fera sur un échantillon de 30 personnes minimum.

Elle pourrait s'étendre à d'autres groupes, si l'étude le nécessite et si les moyens le permettent. En effet, ce projet initialement implanté sur une partie du département du Loiret pour sa durée expérimentale de 5 ans, aura comme perspective à terme un développement en Région Centre Val de Loire, dimension régionale d'emblée concrétisée par le GRCSMS AddictoCentre constitué par 4 associations : ACEP-CAET (18), CICAT (28), VRS (41) et APLEAT (45).